Image not found or type unknown

Augmentation de la tsca reclamee retro-activement

Par **didier**, le **04/01/2012** à **16:34**

Bonjour,

Au 1/1/2012, ma complémentaire santé (AXA) me demande de payer rétro-activement l'augmentation de TSCA sur la cotisation 2011 du 1/10 au 31/12/2011.
Mon contrat est annuel à échéance du 1er janvier.
Est-ce légal ?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés